

**INTERVENANTS****CONCEPTEUR** (Bureau d'étude)

Nom ou raison sociale .....  
**N° garantie décennale** .....  
**Assureur** : .....  
Adresse .....  
Téléphone .....

**REALISATEUR**

Nom ou raison sociale .....  
**N° garantie décennale** .....  
**Assureur** .....  
Adresse .....  
Téléphone .....

**ENGAGEMENTS DU PETITIONNAIRE**

Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés ci-dessus sont exacts.

Il s'engage notamment :

- ✓ A respecter ou à faire respecter les règles techniques en vigueur : arrêté du 7 septembre 2009, DTU 64-1 selon la version en vigueur au moment de la réalisation des travaux,
- ✓ A ne réaliser l'installation qu'après réception de l'autorisation du service et conformément au projet validé,
- ✓ A fournir au maître d'ouvrage les éléments (plan et prescriptions techniques) nécessaires,
- ✓ A avertir le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Nîmes Métropole 48 heures minimum avant le début des travaux,
- ✓ A s'assurer que le chantier ne soit pas recouvert, même partiellement, avant le passage du technicien. Le non respect de cette disposition expose à la non-délivrance du certificat de conformité pour l'installation d'assainissement autonome,
- ✓ **A s'acquitter du montant de la redevance qui lui sera notifiée par la Trésorerie communautaire pour l'instruction du projet, conformément à l'article R. 2333 – 129 et suivants du CGCT et à la délibération du Conseil Communautaire du 13 décembre 2021 et cela dès réception du titre :**
  - 215 € HT correspondant à l'avis favorable sur le projet déposé sur les installations jusqu'à 20 EH (315 € HT pour les installations de 21 à 50 EH et 615 € HT au-delà de 50 EH)
  - 75 € HT après une instruction générant un avis défavorable du projet ou en cas de dépôt d'un nouveau projet.

Fait à

Le

Signature du pétitionnaire ("*Lu et approuvé*")

**REFERENCES REGLEMENTAIRES**

**Lois sur l'eau et les milieux aquatiques** du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006,  
**Arrêté ministériel du 6 mai 1996** modifié par **l'arrêté du 7 septembre 2009**, fixant les modalités du contrôle technique exercé par les communes sur les systèmes d'assainissement non collectif,  
**Arrêté ministériel du 7 septembre 2009**, modifié par **l'arrêté du 27 avril 2012**, définissant les modalités d'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif,  
**Arrêté ministériel du 7 septembre 2009**, modifié par **l'arrêté du 07 mars 2012**, fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5,  
**Arrêté du 21 juillet 2015**, modifié par **l'arrêté du 31 juillet 2020**, relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5,  
**Circulaire interministérielle n°97- 49 du 22 mai 1997** relative à l'assainissement non collectif,  
**Arrêté préfectoral du Gard du 17 octobre 2013**,  
Document Technique Unifié, **DTU n° 64-1 de 2007**, norme AFNOR.

**IDENTITE DU PETITIONNAIRE**

Nom, prénom..... Date de naissance .....  
Ou Raison sociale ..... SIRET.....  
Adresse.....  
Code Postal ..... Commune .....  
Téléphone (obligatoire) ..... Mail (Obligatoire).....

Identification du propriétaire si différent : .....

**ADRESSE DU PROJET**

Commune.....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Commune .....  
Références cadastrales (section et numéro) .....

**NATURE DU PROJET**

Votre projet s'inscrit dans le cadre :

- d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux → date de dépôt :
  - pour une construction neuve : n°
  - pour un agrandissement ou une transformation du bâti existant : n°
- de la réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif seul (sans procédure d'urbanisme)
- de la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif existant faisant suite à un diagnostic

**PIECES A FOURNIR (les dossiers incomplets feront l'objet d'une demande de pièces complémentaires suspendant les délais d'instruction)**

- ✓ **L'étude de définition de filière conforme au cahier des charges en vigueur,**
- ✓ Le plan d'aménagement intérieur de l'habitation (projet et bâti existant pour les extensions) et le plan de masse tel que déposé au permis de construire le cas échéant,
- ✓ Les dérogations ou servitudes éventuelles (limites de propriétés, autorisation de rejet, ...),
- ✓ La copie de l'acte de vente si vous êtes nouveaux propriétaires (bâti existant).

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Numéro d'enregistrement de la demande : SP  
Numéro du dispositif : ANC

Enregistré le .....

Dépôt SPANC

Enregistrement Nîmes Métropole

Retour SPANC

## CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

- Maison d'habitation individuelle  
 Résidence principale  
 Résidence secondaire
- Pièces de vie (salon, salle à manger) : .....  
 Nombre de chambres : .....  
 Pièces supplémentaires (bureau, salle de jeux...) : .....  
**Total pièces =** .....
- Immeuble autre que maison d'habitation individuelle (*étude de sol obligatoire – AP n° 05/0071, art. 4*)  
 Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes ☞ Capacité d'accueil ..... ☞ Nombre d'employés .....  
 Groupement d'habitations ☞ Nombre de logements ..... ☞ Nombre de chambres .....  
 Restaurant ☞ Nombre de couverts jour .....  
 Camping ☞ Capacité d'accueil .....  
 Bureaux, ateliers  
 Autre : .....

## DISPOSITIF ENVISAGE

Le dispositif envisagé est-il susceptible de recevoir des effluents autres que des eaux usées domestiques ?

- non  oui, préciser (viticoles, oléicoles...) .....

## RESSOURCE EN EAU

- Alimentation en eau potable du bâti :  réseau public  alimentation privée (forage, puits\*)  
*\*Attention déclaration obligatoire auprès de votre mairie*
- Présence d'un puits sur la parcelle ?  non  oui - quelle utilisation ? .....  
 - distance du puits à "l'épandage" : .....
- Présence d'un puits sur la parcelle voisine ?  non connu  oui - quelle utilisation ? .....  
 - distance du puits à "l'épandage" : .....
- Présence d'eau souterraine à moins de 1 mètre  non connu  oui
- Destination des eaux pluviales :  
 réseaux de surface (fossé, caniveaux, ...)  
 infiltration sur la parcelle  
 rétention (bassin de rétention, cuve) → destination du trop plein : .....

## CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

- Surface totale de la parcelle ..... m<sup>2</sup>
- Pente générale  < 2%  entre 2 et 8 %  entre 8 et 15 %  > 15 %
- Etude de sol réalisée par un bureau d'étude ?  oui (à annexer)  non  
 Etude de définition de filière ?  oui (à annexer)  non  
 Etude hydrogéologique  oui (à annexer)  non

## A - PRETRAITEMENT DES EAUX USEES

- Fosse toutes eaux de ..... litres  Poste de relevage (si besoin)  
 Pré-filtre indépendant (recommandé) de ..... litres  Bac dégraisseur (facultatif) de ..... litres  
 Autre .....  
 S'il s'agit de la réhabilitation d'un dispositif existant, préciser les éléments conservés : .....

## COCHER LA TECHNIQUE CHOISIE ET SES CARACTERISTIQUES

